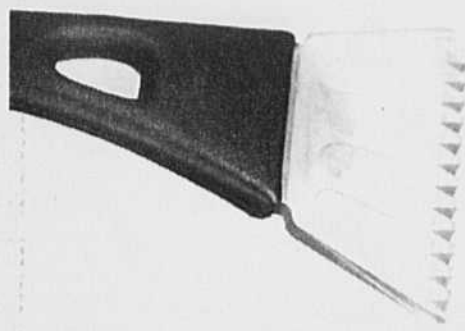




LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 302

MONTREAL, LE MERCREDI 7 JANVIER 1998

87 c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Mégalomanie coréenne

Hier, on apprenait qu'un consortium de banques accorderait un prêt de 40 milliards de dollars américains à la Corée du Sud. Il y a quelques jours, le FMI annonçait une aide, conditionnelle évidemment, de près de 60 milliards de dollars. Entre l'un et l'autre, le nouveau gouvernement coréen implorait les citoyens et citoyennes de donner leurs petits bijoux en or, histoire de renflouer les coffres d'une banque centrale vampirisée par...

Économiquement, la Corée du Sud était encore récemment la dixième puissance du monde. Comme on dit dans les sphères d'initiés, le pays du matin calme avait atteint un stade avancé du capitalisme. Contrairement à la crise mexicaine, la crise coréenne n'est pas le reflet de déviances constatées au niveau macroéconomique. Autrement dit, il n'y avait ni hyperinflation, ni déséquilibre commercial éhonté, ni... Cette crise, beaucoup plus grave financièrement que celle observée il y a trois ans au Mexique, est le fait d'un mélange de fraudes et de décisions prises par des mégalomaniacs.

Tenez, prenons l'exemple du conglomérat Hanbo Steel. Après qu'il eut déclaré faillite au début de l'année, on s'est aperçu que, sur les 4,5 milliards de dollars américains qu'il avait empruntés auprès des banques sans que ces dernières n'aient exigé de garanties, seulement la moitié avait été consacrée à la construction d'une aciérie. Où a-t-elle été versée, l'autre moitié? Dans les poches du propriétaire et de quelques politiciens véreux.

Autre exemple? Samsung. Lee Kung Shee, l'héritier, aimait tellement les autos qu'il décida de lancer le groupe dans la fabrication des quatre roues. Les autres dirigeants de cet empire industriel étaient opposés à cette aventure. Mais comme il détenait les clés de la propriété de Samsung, Lee Kung Shee a décidé d'aller de l'avant avec son projet. Résultat? Trois milliards partis en fumée.

La liste des entreprises qui ont fait faillite parce que leurs patrons étaient davantage des experts en fraudes qu'en stratégie à moyen terme ou parce qu'elles étaient dirigées par des autocrates est si longue, qu'elle excéderait la présente colonne.

Pour l'heure, retenons ce que Richard Samuelson, principal économiste de la très respectée Banque Warburg de Londres, a confié à un hebdomadaire européen: «Les patrons de chaebol [NDLR: le chaebol est l'équivalent coréen de nos conglomérats] ont toujours privilégié l'emprunt bancaire, avec les risques que cela comporte comme mode de financement. Ils ne voulaient surtout pas diluer leur pouvoir en passant par la Bourse».

On résume: plutôt que de se financer en allant en Bourse et diluer ainsi la propriété des conglomérats, les patrons de ces derniers frappaient aux portes des banques qui n'exigeaient pas tellement, tellement de garanties... Bref, la crise prend son origine là: au cours de l'automne, on a réalisé qu'il fallait trouver d'ici la fin de décembre la bagatelle de 21 milliards pour rembourser des emprunts à court terme. Mais on a surtout constaté que les coffres de la banque centrale étaient vides. Il n'y avait plus rien, plus un fifrelin. Voilà pour l'acte 1 de la crise coréenne.

Passons à l'acte 2 et à l'entrée en scène du FMI. Directeur du Harvard Institute for International Development, Jeffrey Sachs vient de pondre une très longue analyse parue dans le *Financial Times* de Londres. Il y est abondamment question du FMI. M. Sachs nous apprend notamment ceci: «Il n'est que de se rappeler ce que le FMI écrivait de la Corée du Sud il y a seulement trois mois, dans son rapport annuel de 1997».

«En substance, on y saluait les résultats macroéconomiques impressionnants et continus de la Corée du Sud et on félicitait les autorités pour leur politique budgétaire d'une efficacité enviable. Il y a trois mois, on ne décelait aucun soupçon d'inquiétude, seulement un appel en faveur d'une accélération de la réforme du secteur financier — incidemment, sans qu'il soit fait mention des chaebols, des participations étrangères dans les banques ou de la surveillance bancaire, qui figure maintenant au cœur du programme du FMI pour la Corée du Sud».

Le programme du FMI... Grosso modo, c'est toujours le même. Ainsi que l'a confié Gilles Gagné de l'Université Laval, il y a fort à parier que les bonzes du FMI, qui jugeaient la situation économique coréenne plus qu'acceptable il y a trois mois à peine, vont exiger la levée de mesures empêchant le marché du travail d'être plus liquide, vont demander une réduction du nombre de fonctionnaires, une diminution des aides de l'État aux entreprises œuvrant sur le front alimentaire, etc.

Autrement dit, on «va faire en sorte, entre autres choses, d'accroître le niveau d'insécurité et de rendre plus souple le marché du travail». On va donc châtier des centaines et des milliers de personnes qui ne sont en rien responsables de cette déconfiture.

La faillite de la Corée, c'est la faillite d'un système où l'on croyait dur comme fer que l'enrichissement d'une poignée d'individus, qui jouaient entre eux à «je te tiens, tu me tiens par la barbichette», bénéficiait à la nation tout entière.

CULTURE

Le CALQ modifie son programme d'aide aux artistes, page B 8



LE MONDE

Alger rejette toute demande d'enquête internationale, page B 5

ÉCONOMIE

69,82¢ US

Le dollar trébuche encore sous les 70 ¢, page B 1

La ville figée dans le cristal

■ 755 000 abonnés sont privés d'électricité

■ Environnement Canada prévoit encore du verglas pour aujourd'hui

JUDITH LACHAPELLE
BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Hydro-Québec n'y va pas par quatre chemins: la société d'État connaît depuis lundi la pire tempête de verglas de son histoire. Pas moins de 755 000 abonnés étaient privés d'électricité, hier soir, et Hydro ne pouvait dire à quel moment ils seront rebranchés. Après une nuit à la chandelle, la grande majorité d'entre eux n'ont toujours pas le courant ce matin et ils devront s'armer de patience.

Rien de bon n'est prévu pour aujourd'hui, à en juger par les prévisions d'Environnement Canada. Selon le météorologue Daniel Chrétien, à Montréal, à Laval et sur la rive sud, «on prévoit du grésil et de la pluie verglaçante». Les régions situées juste au nord, soit Lachute, Lanaudière et les Laurentides, seront épargnées.

«C'est une situation assez exceptionnelle», a reconnu la vice-présidente exécutive d'Hydro-Québec, Lucie Bertrand. En 25 ans, je n'ai jamais vu ça. Les régions les plus touchées sont la Rive-Sud et la Montérégie (353 000 pannes), suivies de l'île de Montréal (247 000 pannes) et

des Laurentides et de l'Outaouais (155 000 pannes). Au total, le quart des abonnés d'Hydro sont privés de service. Des équipes d'urgence d'Abitibi, de Trois-Rivières et de Québec ont été dépêchées pour prêter main-forte aux régions les plus touchées. Les municipalités plongées dans la grande noirceur n'ont pas tardé à réagir. La Ville de Lon-

VOIR PAGE A 8: CRISTAL

■ Autres informations en page A 3

Subventions de 4,8 millions à Option Canada

Ottawa n'a pas respecté les règles

«Le processus [...] apparaît avoir été exempt de la rigueur [...] qu'on aurait pu s'attendre lors de l'attribution de sommes d'argent importantes»

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Quoi qu'en dise la ministre du Patrimoine Sheila Copps, son ministère n'a pas, au dire même de ses fonctionnaires, suivi les règles d'attribution de subventions lorsqu'il a accordé à Option Canada, durant et après le référendum de 1995, trois subsides totalisant 4,8 millions de dollars.

Dans un rapport de vérification interne, rendu disponible à la suite de demandes d'accès à l'information de plusieurs médias dont Radio-Canada, la Direction du projet sur l'identité a accordé ces trois subventions de façon anormalement accélérée, sans étaler les paiements et sans obtenir toutes les données requises.

«Le processus qui a mené à l'autorisation de la subvention initiale et des subventions supplémentaires apparaît avoir été exempt de la rigueur et de l'examen minutieux qu'on aurait pu s'attendre lors de l'attribution de sommes d'argent importantes», note la directrice générale des examens ministériels de Patrimoine Canada, Anne Scotton, dans son rapport daté du 22 août. Ce dernier fait écho, presque mot pour mot, à un premier rapport commandé en mars dernier au consultant Bill Coleman, après que l'affaire eut été ébruitée par les journaux.

Les auteurs notent que le formulaire normal de demande d'aide financière n'a jamais été rempli. Plus d'une demi-



Sheila Copps

VOIR PAGE A 8: OTTAWA

Péto-Canada absorbe Ultramar

La nouvelle entité dominera le marché du Québec

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

C'est maintenant confirmé: les pétrolières Péto-Canada et Ultramar Diamond Shamrock (UDS) — née elle-même de la fusion entre la britannique Ultramar et l'américaine Diamond Shamrock — fusionnent leurs activités de raffinage, de transport et de commercialisation au Canada et dans le nord des États-Unis.

Depuis des semaines, plusieurs rumeurs circulaient dans les médias concernant la possible fusion entre les deux entreprises, mais sans plus de précision. *Le Devoir* allait plus loin dans son édition d'hier en donnant les grands paramètres de ce rapprochement. Pour couper court à ces rumeurs, qui étaient susceptibles d'influencer leur valeur en Bourse, les deux pétrolières ont finalement annoncé hier, lors d'une conférence de presse à Montréal, qu'elles avaient signé un protocole d'entente pour établir une coentreprise.

Comme à l'accoutumée, cette entente devra obligatoirement obtenir le feu vert des autorités légales — le Bureau



PETRO-CANADA

VOIR PAGE A 8: PÉTRO-CANADA



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

C'est un paysage surréaliste auquel a eu droit tout le sud de la province hier. La «pire tempête de verglas», selon les mots d'Hydro-Québec, a privé de courant le quart des abonnés de la société. Et bon nombre d'entre eux devront s'armer de patience avant d'être rebranchés au réseau, car les prévisions météorologiques sont loin d'être encourageantes pour le reste de la semaine...

La vallée du verglas

Le verglas est un phénomène assez peu étudié malgré ses impacts sociaux, économiques et environnementaux plutôt dévastateurs. On ne sait pas trop s'il y en a plus souvent maintenant qu'auparavant. Ou si ce phénomène est lié au réchauffement global provoqué par l'effet de serre. Ou s'il est lié au phénomène El Niño. Mais les climatologues savent une chose: la métropole est située au pire endroit de la vallée du verglas!

LOUIS-GILLES FRANCEUR
LE DEVOIR

La vallée du Saint-Laurent est un des endroits de la planète où l'on recense le plus «d'épisodes de verglas et de beaux», d'un point de vue climatologique, s'entend.

Mais, ajoute aussitôt Alain Bourque, climatologue d'Environnement Canada, on n'observe pas de tendance particulière à propos de ce phénomène, qui semble plutôt s'accrocher aux tendances climatiques générales.

Le chercheur hésite cependant et ajoute qu'«il se pourrait, si on étudiait la chose à fond, qu'on voie apparaître des tendances». Mais la

difficulté pour réaliser une telle étude est énorme, dit-il: il faudrait examiner comment chaque région évolue sous ce rapport en raison du phénomène des microclimats. Un exemple parmi d'autres: l'an dernier, c'était Lanaudière qui était frappée, presque jour pour jour. C'est cette fois la métropole, la région de Drummondville-Saint-Hyacinthe et une partie des Laurentides. Comment compiler ces événements et les apparenter? Rien ne serait moins évident, selon Alain Bourque.

Mais une chose est sûre, le verglas qui sévit depuis hier est un «cas type», un modèle du gen-

MÉTÉO



Montréal
Verglas suivi
possiblement
de bruine.
Max: 1 Min: -5
Détails, page B 4

Québec
Neige et grésil.
Max: -5 Min: -7

INDEX

Agenda B 6
Annonces B 6
Avis publics B 4
Culture B 8
Économie B 1
Éditorial A 6
Le monde A 5
Les sports B 4
Montréal A 3
Mots croisés B 6
Politique A 5
Télévision B 7

www.ledevoir.com

7 733 13 0006 5



ne faites rien
ne demandez rien

é c o n o m i s e z
25%

A U T O M A T I Q U E M E N T

Dès janvier, les clients d'affaires de Bell profitent du nouveau programme d'économie *Avantage Optimum*^{MC}. Que votre entreprise soit grande ou petite, vous obtiendrez automatiquement une réduction supplémentaire de 25 % en moyenne sur vos interurbains et sur votre service d'appels sans frais. De plus, ce programme simplifié s'ajustera automatiquement selon votre volume d'appels mensuel. Il vous assure donc les meilleures économies de Bell. Votre vie sera plus simple et vos économies plus importantes grâce à la solution d'affaires

A v a n t a g e O p t i m u m

Bell

En affaires, il n'y a que des solutions.

LE DEVOIR MONTREAL

Le verglas sur Montréal

Au moins 14 000 arbres d'abîmés

Ce bilan ne comprend pas le mont Royal où la situation est jugée désastreuse



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Scène prise hier rue Saint-Urbain, au centre-ville de Montréal. La Ville a dressé un bilan provisoire des dommages causés aux arbres dans les rues: 10 % ont subi des dégâts. Cela ne comprend pas les arbres des parcs, comme ceux du mont Royal, ni les arbres des propriétés privées.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Autre tuile pour le maire Bourque: les arbres de sa ville ont plié l'échine hier. Quelque 14 000 arbres, dans les rues de Montréal seulement, ont été abîmés sous le poids de la glace, occasionnant moult ennuis.

Le bilan est évidemment provisoire. À ces 14 000 arbres sur rues éclopés s'ajouteront au cours des prochains jours ceux des parcs publics, des terrains privés et du mont Royal. Partout, les troncs et les branches étaient cristallisés.

Le maire Bourque se trouvait en voyage en Asie jusqu'au 12 janvier. Il contactait régulièrement l'hôtel de ville hier pour s'informer de l'état des choses. M. Bourque a rarement pris des vacances depuis son élection. Le sort a voulu que le verglas — et les arbres — tombent en son absence. Il est attendu à Montréal jeudi.

«La situation est assez exceptionnelle», reconnaît Jean-Jacques Lincourt, porte-parole du Service des parcs, jardins et espaces verts de la Ville de Montréal. Sur 140 000 arbres dans les rues, environ 10 % sont affectés sérieusement. De ce nombre, on a environ 1000 cas d'urgence, c'est-à-dire des arbres qui menacent les voitures ou obstruent la circulation.

Pour ceux qui ne l'avaient pas encore remarqué, le verglas a figé la région métropolitaine, hier. Les piétons au pied incertain, les automobilistes imprudents et les arbres impuissants furent les premières victimes de cette pluie de glace. Le troisième groupe, celui des végétaux, était bien sûr impuissant devant les sautes d'humeur de dame nature. «L'arbre est né pour se rompre et non pour se plier», a écrit au

début du siècle le poète français Pierre Louÿs, contemplant sans doute une nature glacée.

Le panorama était néanmoins saisissant au pays du bonhomme hiver. Des chênes encore jeunots ayant conservé leurs feuilles de couleur rouille se dressaient péniblement derrière l'hôtel de ville, rue Saint-Antoine. Drapés dans la glace, ils prenaient des allures d'artefacts.

Une cinquantaine d'émoueurs de la Ville taillaient d'urgence les arbres qui menaçaient de s'abattre sur des voitures, des fils électriques ou des voies publiques. Les quartiers de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce et Maisonneuve/Rosemont furent les plus touchés au point de vue strictement environnemental.

Ce n'est qu'aujourd'hui qu'il sera possible d'évaluer les dégâts dans les espaces publics. «C'est assez désastreux» sur le mont Royal, a dit M. Lincourt. Ce dernier a par ailleurs prié les propriétaires d'arbres «privés» à ne pas appeler la Ville pour demander de l'aide.

Le Centre d'urgence 911 de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a également demandé à la population de ne plus utiliser ce numéro pour les alertes aux branches et aux pannes. «Cet appel aux citoyens est rendu nécessaire parce que plusieurs utilisent ce système pour signaler des ennuis liés à des pannes de courant ou autres, ce qui engorge inutilement les lignes téléphoniques du 911 et relègue au second plan des appels plus urgents», a fait valoir la CUM par voie de communiqué.

Les arbres ne sont cependant pas sortis du bois: une pluie verglaçante (cinq à dix mm) doit s'abattre sur la région métropolitaine encore aujourd'hui.

En général, les assurances vont payer

LE DEVOIR

Si des dommages sont causés aux biens par la tempête de verglas, ils sont généralement couverts par les contrats d'assurance, habitation et automobile.

Au Bureau d'assurance du Canada (BAC), on rappelle que l'assurance automobile couvre généralement ce genre de dommages, telle une voiture endommagée par la chute d'une branche d'arbre. Quant à l'assurance habitation, «la plupart des contrats comportent une clause prévoyant le choc d'objet tombant sur un bâtiment», a souligné Andrée Cadieux, responsable du centre d'information du BAC. On parle, ici, de dommages causés par des branches tombant sur la maison, sur un bâtiment autre ou sur une clôture, par exemple. Mais pour des avaries plus importantes, causées à l'habitation par un effondrement sous le poids de la glace, un contrat d'assurance de base n'est généralement pas suffisant, ce type de couverture nécessitant un contrat d'assurance avec formule étendue.

Il s'agit ici de généralités. Compte tenu des nombreuses variantes dans les types de contrats en vigueur, le BAC ne peut que recommander aux assurés dont les biens ont été endommagés de communiquer avec leur assureur ou leur courtier afin de vérifier la couverture de leurs contrats d'assurance habitation et automobile. «En raison de la diversité des contrats sur le marché, particulièrement en assurance habitation, il importe de vérifier si les protections achetées couvrent les dommages subis, notamment les dommages dus à l'effondrement par le poids de la glace.»

Le BAC rappelle également que «certains dommages dus au verglas ne sont pas couverts dans les contrats d'assurance habitation, entre autres les dommages causés aux arbres, aux arbustes, de même qu'aux antennes extérieures». En revanche, si les pannes d'électricité accompagnant cette tempête se prolongent au point de provoquer des pertes d'aliments ou des bris de tuyauterie, ces dommages sont également couverts par la plupart des contrats d'assurance habitation.

Quant aux assurés dont le contrat d'assurance automobile inclut les garanties «accident sans collision ni versement» ou «tous risques», ils seront indemnisés pour les dommages occasionnés à leur véhicule.

Le Centre d'information sur les assurances est disponible pour les assurés qui veulent obtenir des renseignements supplémentaires. Ces derniers peuvent rejoindre un des agents d'information du Centre du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h au (514) 288-6015 ou au 1-800-361-5131.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les dommages causés aux véhicules par les branches sont couverts par les contrats d'assurance.

Commission Poitras

Des témoins policiers se seraient dédit

PRESSE CANADIENNE

Une collusion syndicale et entre les avocats chargés de défendre les quatre policiers de la Sûreté du Québec accusés d'entrave à la justice à la suite de l'avortement du procès des Matticks a fait en sorte que des témoins policiers ont changé leur version des faits pour ne pas nuire à leurs collègues.

C'est en tout cas la conviction du témoin Bernard Arsenault, qui poursuivait son témoignage entrepris avant les Fêtes devant la commission Poitras, qui en était hier à sa 99^e journée d'audiences.

M. Arsenault dirigeait l'enquête interne décrétée à la suite de l'arrêt des procédures contre les Matticks parce que la juge qui présidait le procès avait acquis la conviction que des policiers avaient fabriqué de la preuve pour mieux incriminer les Matticks relativement à l'importation de 26,5 tonnes de haschisch.

M. Arsenault a soutenu que les témoins Laurent Laflamme, Yves Préfontaine et Claude Charron ont changé leur version des faits quand ils ont témoigné au procès de leurs collègues accusés de fabrication de preuves, de parjures et d'entraves à la justice.

M. Arsenault a relié ce changement de comportement au fait que les

trois témoins en question avaient rencontré, durant la fin de semaine précédant le début du procès, les avocats des quatre policiers accusés à l'insu des procureurs de la Couronne.

«Ils ont menti, c'est évident», a lancé M. Arsenault. «Ils avaient donné de l'information aux enquêteurs internes qui nuisaient à leurs collègues accusés», a-t-il poursuivi.

Le président du syndicat, Tony Cannavino, a rencontré le témoin Laflamme, et les avocats des policiers ont rencontré Charron et Préfontaine, a indiqué M. Arsenault.

«Des témoins de la Couronne qui s'assoient dans le bureau des avocats de la défense est une situation hors de l'ordinaire», a souligné M. Arsenault, qui a été aussitôt interrompu par les protestations de deux avocats.

«Ce n'est pas vrai. Je regrette, ce n'est pas vrai», a lancé M. Gérard Soulière, qui a défendu les intérêts de Michel Patry au moment de son procès et qui le fait toujours dans le cadre de la

commission Poitras.

«Ce n'est pas vrai», a aussitôt renchérit M. Jean-Claude Hébert, qui défendait le policier Pierre Duclos lors de son procès au criminel et qui le représente toujours devant la commission Poitras, de même que Dany Farfard (un autre accusé au criminel).

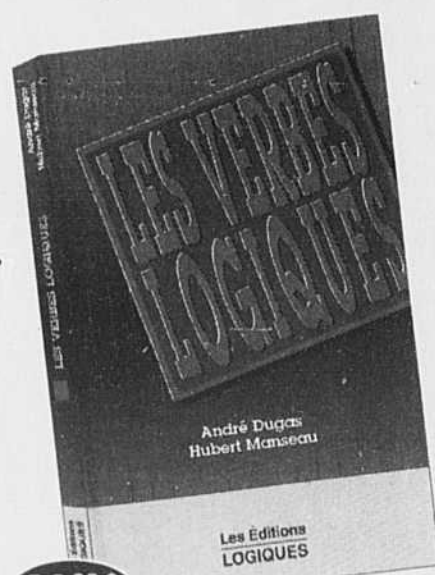
Poursuivant sur sa lancée, M. Arsenault a dit qu'un autre policier, celui qui avait pour tâche de protéger l'informateur de police dans le procès Matticks, avait été aperçu sortant du bureau d'un autre avocat de la défense, M. Jean Dupuis, qui représentait alors les intérêts de Lucien Landry, un autre policier accusé, et qui le fait encore devant la commission Poitras.

Un peu plus tard, M. Arsenault a indiqué que l'information qui paraissait si choquante aux avocats se trouvait en fait dans les documents de la commission et que nul autre que M. Jean-Claude Hébert avait admis avoir rencontré les témoins Laflamme, Préfontaine et Charron.

Pourquoi acheter en France

ce qu'on fait si bien au Québec?

- 1500 verbes de plus que les autres guides
- 130 modèles faciles à utiliser
- usage des prépositions
- grammaire des verbes
- fréquence d'emploi des verbes
- aucune exception



Les verbes logiques
André Dugas et Hubert Manseau
248 pages

Les Éditions LOGIQUES

Distribution exclusive: LOGIQUES 1225, rue de Condo, Montréal (Québec) H3K 2E4
Tél.: 933-2225 Fax: 933-2182 logique@cam.org http://www.logique.com

3 9 1 3
BLEU
NUIT

SOLDE
DU 8 AU 31 JANVIER INCLUSIVEMENT

20 jours à 20%
sur tous les produits que vous aimez...
et des fins de séries à 30% et à 50%

Arthur Quentin

Arthur Quentin 3960 RUE ST-DENIS MONTRÉAL TÉL. 843.7513
BLEU NUIT 3913 RUE ST-DENIS MONTRÉAL TÉL. 843.5702

POINT À POINT
Guérin / Maternelle
80 pages, 6 \$
Fernande Montpetit

Conçu pour les enfants de maternelle dans le but de les aider à connaître les lettres de l'alphabet et les nombres de 1 à 30.

Ce cahier offre 23 thèmes différents à travers 64 pages d'images à reconstituer à l'aide de points à relier.

Les images attrayantes sont bien délimitées à l'aide de gros points accompagnés de lettres et de nombres bien définis.

Siège social:
GUÉRIN, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet:
http://www.guerin-editeur.qc.ca

